

POLITIQUE DE REMBOURSEMENT

Afin d'offrir à ses membres le meilleur service possible, l'AS Brossard s'est doté d'une politique de remboursement lui permettant d'administrer adéquatement les demandes liées au remboursement du coût d'inscription et ce, comme stipulé par l'[Office de la protection du consommateur](#).

Type de frais	Possibilité de remboursement
Frais de BCITI+	Non remboursable
Frais d'affiliation	Non remboursable
Frais de plateforme	Non remboursable
Frais des uniformes et équipements reçus	Non remboursable
Frais d'inscription	En fonction des situations décrites ici-bas.

PROCÉDURE À SUIVRE

- Toute demande de remboursement doit être remplie et soumise en ligne via le lien suivant : [FORMULAIRE DE REMBOURSEMENT](#)
- Aucune demande ne sera traitée sans formulaire complété.
- La date de réception du formulaire agira à titre de date officielle pour le calcul du remboursement.
- En cas de maladie ou de blessure, le membre doit inclure obligatoirement un billet médical.
- En cas de suspension, le joueur doit purger celle-ci en totalité avant de pouvoir effectuer une demande d'annulation ou de libération.

TRAITEMENT DU DOSSIER

- À la soumission de la demande de remboursement, le participant ne peut plus accéder aux activités. Cependant, si la demande de remboursement est refusée, le participant conserve son droit de participation.

CALCULE DU REMBOURSEMENT

Le remboursement sera calculé du montant initial du service moins les frais fixes suivants :

- Frais d'affiliation (Soccer Canada, Soccer Québec, Association Régional de Soccer Rive-Sud et AS Brossard)
- Frais de plateforme d'inscription
- Coût des uniformes reçus
- Le coût des activités déjà suivies (au prorata du nombre total d'activités prévues)
- Pénalité d'annulation (10% de la balance du montant ou 50\$ - Le montant le moins élevé des deux)



AUCUN REMBOURSEMENT DANS LES CAS SUIVANTS

- Inscription annulée en raison de faux renseignements déclarés sur la fiche d'inscription.
- Lorsqu'une demande de remboursement est demandée pour des activités manquées.
- Aucun remboursement individuel ne sera effectué pour les inscriptions par équipe.

MODALITÉS PARTICULIÈRES

- Nos activités sont indiquées sous réserve de modification sans préavis. L'annulation ou le déplacement d'une activité de manière exceptionnelle ne constitue pas un motif de remboursement.
- Si AS Brossard n'est pas en mesure d'offrir une place dans une équipe pour la catégorie d'âge à laquelle le joueur correspond, le remboursement sera effectué à 100%.

Émission du remboursement

L'ASB remboursera le consommateur dans un délai de 10 jours après la réception de la demande.

Merci de votre compréhension.

